

### La revalorisation des enseignants en débat

Le Président de la République s'intéresse aux enseignants et à leur salaire comme le confirme un entretien accordé au journal *Le Parisien* le 5 janvier.

Alors à quelques mois des élections présidentielles et en pleine période de distribution d'étrennes, le SYNEP-CFE-CGC s'est autorisé à espérer qu'enfin le métier soit reconnu à sa juste valeur. Mais, en lisant entre les lignes, on comprend vite que les propos du Président sont « nuancés » et que pour le moment il ne fait que « penser ».

Une augmentation des professeurs ? Pourquoi pas... Mais pas à n'importe quel prix ! Une petite « carotte » s'impose donc.

C'est en s'appuyant sur une note de la Cour des Comptes du 14 décembre 2021 et qui est destinée à ouvrir le débat dans le cadre de la campagne présidentielle, que notre Président pose sa réflexion. En effet, les Sages de la cour des comptes l'affirment : « *En France, les résultats du système éducatif ne sont pas à la hauteur du budget consacré* ». Fort de cette remarque, Monsieur Macron dit vouloir alors « repenser » la fonction et son objectif (qui n'est pas nouveau !) est de faire en sorte que le système actuel soit « moins rigide, uniforme et intangible ».

#### Les propositions :

- Aménager des enchaînements pratiques qui seraient bénéfiques pour les élèves les plus en difficulté entre le CM2 et la classe de 6ème. On entend donc ici moins de scission entre les enseignants du primaire et du secondaire.
- Donner plus d'autonomie aux chefs d'établissement qui conduirait « à rendre compte des résultats obtenus par leur établissement » en les autorisant à devenir des chefs de projets, d'évaluer leurs enseignants et de jouer un rôle dans leur affectation.
- Annualiser le temps de service des enseignants en instaurant un « cadre réglementaire » dans lequel serait englobé le temps de travail pour d'autres tâches éducatives, pour l'accomplissement de missions indispensables comme les remplacements de courte durée. Les Obligations Réglementaires de Service qui « consistent à la seule présence de l'enseignant devant sa classe » ne suffisent plus aujourd'hui et il serait bon par exemple que soient inclus dans ces ORS le travail collectif entre enseignants, de réserver un jour de la semaine pour les éventuelles formations des enseignants qui seraient prises en compte dans les emplois du temps afin de ne pas reporter des cours ou organiser des remplacements et de s'approprier les technologies numériques pour démultiplier l'organisation de ces formations.
- Utiliser davantage les heures supplémentaires afin d'éviter des recrutements qui « rigidifient » notre système.
- Mieux mesurer la performance de notre système scolaire en mettant en place une « politique ambitieuse d'évaluation ».



Au regard de ces propos, le SYNEP-CFE-CGC fait une fois de plus le constat d'une volonté de déconstruction du système actuel et un mépris affiché des enseignants qui ne seraient pas suffisamment « rentables ». Une revalorisation ? Peut-être... mais pas à n'importe quel prix !

Si Monsieur Macron « pense » et « repense » notre système en ce moment, sa pensée semble se limiter pour l'instant à la philosophie Platonicienne qui la définit « comme discours intérieur que l'âme tient en silence avec elle-même ».

Sylvie TUROWSKI

1/1

# SYNEP – EXPRESS

Lettre d'information n°13

2022 Semaine 01

## Protocole sanitaire du ministère de l'Éducation nationale

Le dimanche 2 janvier 2022 paraît un nouveau protocole sanitaire, fait à la va-vite, et les questions - réponses du ministère de l'Éducation nationale sont mises à jour, pour application dès le lendemain ! A été rajouté ce qu'il y a à faire pour les cas confirmés et les cas contacts, pour les élèves ou les personnels identifiés contact à risque, dans une école ou un établissement scolaire.

[http://www.synep.org/faq\\_coronavirus\\_mise\\_a\\_jour\\_du\\_02-01-2022.pdf](http://www.synep.org/faq_coronavirus_mise_a_jour_du_02-01-2022.pdf)

Le 6 janvier 2022 la FAQ du ministère de l'Éducation Nationale est à nouveau actualisée avec de nouvelles mesures un peu plus réfléchies, concernant l'accueil pour les enfants des « personnels indispensables », le niveau de protections des masques, les recommandations pour le fonctionnement des cantines, ..., si un élève de la classe accueilli sur présentation d'un test négatif se déclare positif, si l'élève est cas contact d'un cas confirmé au sein de sa sphère familiale, ..., les stages de 3ème, ..., les recommandations concernant la tenue des réunions syndicales et les absences pour motif syndical.

Bien évidemment elles étaient applicables le jour même !

Toutes les versions des différentes mises à jour sont consultables sur notre site, afin de pouvoir les comparer.

[http://www.synep.org/faq\\_coronavirus\\_mise\\_a\\_jour\\_du\\_06\\_01\\_2022.pdf](http://www.synep.org/faq_coronavirus_mise_a_jour_du_06_01_2022.pdf)

**Pour les établissements d'enseignement privés indépendants, le protocole des entreprises est applicable avec, entre autres, la remise en place du télétravail... quand c'est possible.**

## Information confédérale relatives aux stages en présentiel

En raison de la situation sanitaire actuelle la Direction confédérale a décidé d'annuler et de reporter à une date ultérieure les stages en présentiel organisés dans le cadre du CFESS, de la formation prud'homale ou de toute formation en présentiel et ce jusqu'au 1<sup>er</sup> février inclus.

La situation sera réévaluée la semaine du 24 janvier à l'aune de l'évolution de la situation épidémique et des consignes gouvernementales afin de vous informer de la suite.

Des sessions en Visio seront mises en place par le CFS pour les stages « ouverture sur le syndicalisme », les modalités vous seront détaillées rapidement.

\* \*

## Les « Billet d'humeur » d'Evelyne.

2 janvier 2022 : « Trop de bacheliers finira-t-il par tuer le bac ? »

[http://www.synep.org/evelyne\\_2022.htm#gmpjwdrfjx](http://www.synep.org/evelyne_2022.htm#gmpjwdrfjx)

\* \*

**Pour adhérer ou ré-adhérer au SYNEP CFE-CGC pour l'année 2022 :**

[http://www.synep.org/bulletin\\_adhesion.pdf](http://www.synep.org/bulletin_adhesion.pdf)



**Les membres du Conseil National vous souhaitent une très belle année 2022 !**